

**Réunion des Hautes Parties contractantes
à la Convention sur l'interdiction ou
la limitation de l'emploi de certaines armes
classiques qui peuvent être considérées comme
produisant des effets traumatiques excessifs
ou comme frappant sans discrimination**

25 octobre 2018
Français
Original : anglais

Genève, 21-23 novembre 2018

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

**Organisation des travaux, y compris ceux
de tous organes subsidiaires de la Réunion**

Programme de travail provisoire annoté

Document soumis par le Président élu

Mercredi 21 novembre 2018

10 heures-13 heures

1. Ouverture de la Réunion par le Président élu, S. E. M. Jānis Kārklīņš (Lettonie) (point 1 de l'ordre du jour).
2. Confirmation de la désignation du Président de la Réunion ; Adoption de l'ordre du jour (CCW/MSP/2018/1) ; Reconduction du Règlement intérieur ; Confirmation de la nomination du Secrétaire général de la Réunion ; Organisation des travaux, y compris ceux de tous organes subsidiaires de la Réunion (points 2 à 6 de l'ordre du jour).
3. Échange de vues général (point 7 de l'ordre du jour). *Les Hautes Parties contractantes, les États signataires, les États observateurs et les organisations participant à la réunion sont invités à présenter des déclarations générales qui ne portent pas sur des questions particulières qui seront traitées au titre d'autres points de l'ordre du jour. Les délégations sont invitées à limiter leur déclaration à trois minutes au maximum.*

15 heures-18 heures

4. Examen du rapport du Groupe d'experts gouvernementaux sur les technologies émergentes dans le domaine des systèmes d'armes létaux autonomes (SALA) (CCW/GGE.1/2018/3) (point 8 de l'ordre du jour). *Au titre de ce point, l'Ambassadeur de l'Inde à la Conférence du désarmement présentera le rapport du Groupe d'experts gouvernementaux. Les délégations sont invitées à présenter leurs vues sur le rapport et la voie à suivre.*
5. Protocole III sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi des armes incendiaires (point 9 de l'ordre du jour). *Les délégations sont invitées à présenter leurs observations au titre de ce point de l'ordre du jour.*



Jeudi 22 novembre 2018

10 heures-13 heures

6. Questions émergentes dans le cadre des objectifs et des buts de la Convention (point 10 de l'ordre du jour). *Les délégations sont invitées à présenter leurs vues sur la manière dont les évolutions dans les domaines scientifique et technologique qui présentent un intérêt pour la Convention peuvent être étudiées au titre de la Convention. La question des armes explosives dans les zones peuplées sera également examinée au titre de ce point de l'ordre du jour.*
7. Universalisation de la Convention et des Protocoles y annexés (point 11 de l'ordre du jour). *Les délégations sont invitées à échanger des informations sur les activités entreprises pour promouvoir l'universalisation de la Convention ainsi que sur les progrès réalisés dans le processus interne de ratification et de dépôt des instruments de ratification.*
8. Examen du rapport du Programme de parrainage au titre de la Convention (point 12 de l'ordre du jour). *Le Coordonnateur du Programme de parrainage présentera le rapport (CCW/MSP/2018/4). Les délégations sont invitées à aborder toute question qu'elles pourraient avoir à ce sujet.*
9. État de l'application et du respect des dispositions de la Convention et des Protocoles y annexés (point 13 de l'ordre du jour). *Le secrétariat fera le point sur l'état de la soumission de rapports au titre de la Convention et des Protocoles y annexés. Les délégations sont invitées à faire part de tout commentaire qu'elles pourraient avoir sur la question.*

15 heures-18 heures

10. Questions se rapportant à l'Unité d'appui à l'application de la Convention (point 14 de l'ordre du jour). *Les délégations sont invitées à examiner le rapport sur toute autre mesure qui pourrait être envisagée pour améliorer la stabilité de l'appui du Secrétariat à la Convention présenté par le Président (CCW/MSP/2018/7).*
11. Questions financières ayant un rapport avec la Convention et les Protocoles y annexés (point 15 de l'ordre du jour). *Les délégations sont invitées à examiner le rapport présenté par le Président (CCW/MSP/2018/7) pour ce qui concerne les questions financières. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat présentera également l'état des contributions et les perspectives financières concernant la Convention ainsi que les coûts estimatifs des activités à mener au titre de la Convention en 2019/2020.*

Vendredi 23 novembre 2018

10 heures-13 heures

12. Questions diverses (point 16 de l'ordre du jour). *Les délégations sont invitées à examiner les questions relatives à l'application des décisions de la réunion de 2017 des Hautes Parties contractantes, notamment le rapport présenté par le Président sur les mines autres que les mines antipersonnel (CCW/MSP/2018/3).*

15 heures-18 heures

13. Examen et adoption du rapport final (point 17 de l'ordre du jour). *Les délégations sont invitées à examiner et à adopter le rapport final qui contiendra les décisions pertinentes sur les questions de fond et de procédure et à adopter les coûts estimatifs des activités à mener au titre de la Convention en 2019/2020.*

14. Clôture de la Réunion (point 18 de l'ordre du jour)
